



Confédération Suisse

BREVET

Valentina Dizerens

née le 10 janvier 1964, originaire de Lutry (VD),

a prouvé qu'elle satisfait aux exigences requises pour l'obtention du brevet en vertu de la loi du 13 décembre 2002 sur la formation professionnelle et conformément au règlement du 9 février 2007 approuvé par l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie.

Le présent brevet autorise la titulaire à porter le titre légalement protégé de

**Courtière en immeubles
avec brevet fédéral**

Berne, le 26 novembre 2009

Office fédéral de la formation professionnelle
et de la technologie

La directrice

U. Renold



Commission suisse des examens
de l'économie immobilière (CER)

Le président de la Commission d'examen